

Définitions utilisées dans les rapports de l'AIE concernant les stocks de pétrole

Le **niveau d'exploitation minimal** est le niveau de stock nécessaire à un moment donné pour permettre un fonctionnement régulier et pour empêcher les pannes. En dessous de ce niveau, une pénurie commence à se faire sentir dans un système donné de distribution. Ce niveau comprend les stocks non disponibles et les stocks d'exploitation. Normalement, ce pétrole n'est pas vendu.

Les **stocks non disponibles** comprennent le pétrole contenu dans les systèmes de transport continu, dans les équipements de raffinerie et dans les résidus des réservoirs de stockage. Ce pétrole ne peut être soutiré à moins que les installations dans lesquelles il se trouve soient mises hors service.

Les **stocks d'exploitation** sont constitués du pétrole en sus des stocks non disponibles qui est nécessaire pour permettre l'exploitation du système primaire de raffinage et de distribution sans problème de fonctionnement et sans panne. Ces stocks comprennent le pétrole nécessaire pour assurer les cycles de fonctionnement, pour garantir l'exploitation en cas de retards non prévus ou de problèmes de fonctionnement, et pour compenser les écarts dans la production des produits de mélange associés. Cette quantité de pétrole ne peut être mesurée avec précision, mais elle peut être estimée en se basant sur l'expérience.

Stocks potentiellement accessibles = stocks totaux — stocks non disponibles — stocks d'exploitation

Les stocks potentiellement disponibles sont estimés pour les pays membres de l'OCDE, mais les résultats ne sont pas publiés.

Certains ont exprimé des doutes au sujet de la volonté réelle des 21 pays membres de l'AIE de participer pleinement à un programme d'allocation en cas d'interruption grave de l'approvisionnement international. Pendant la révolution iranienne de 1978, puis lors du déclenchement de la guerre entre l'Iran et l'Iraq en 1980, le déclin de l'approvisionnement de pétrole dans les pays non communistes a approché les 7 %, mais le programme de partage du pétrole de l'AIE n'a pas été pour autant mis en oeuvre. Ainsi, le programme n'a pas encore été essayé dans des conditions d'urgence.

Les pays membres collaborent également en vue de réduire à long terme leur dépendance à l'égard du pétrole importé. Le Groupe permanent sur la coopération à long terme s'occupe de programmes nationaux et communs dans les domaines suivants :

- 1) économie d'énergie;
- 2) développement d'énergies de substitution telles que le fuel domestique, le charbon, le gaz naturel, l'énergie nucléaire et l'hydro-électricité;
- 3) recherche et développement énergétiques, notamment des programmes de coopération sur la technologie du charbon, l'énergie solaire, la gestion des déchets